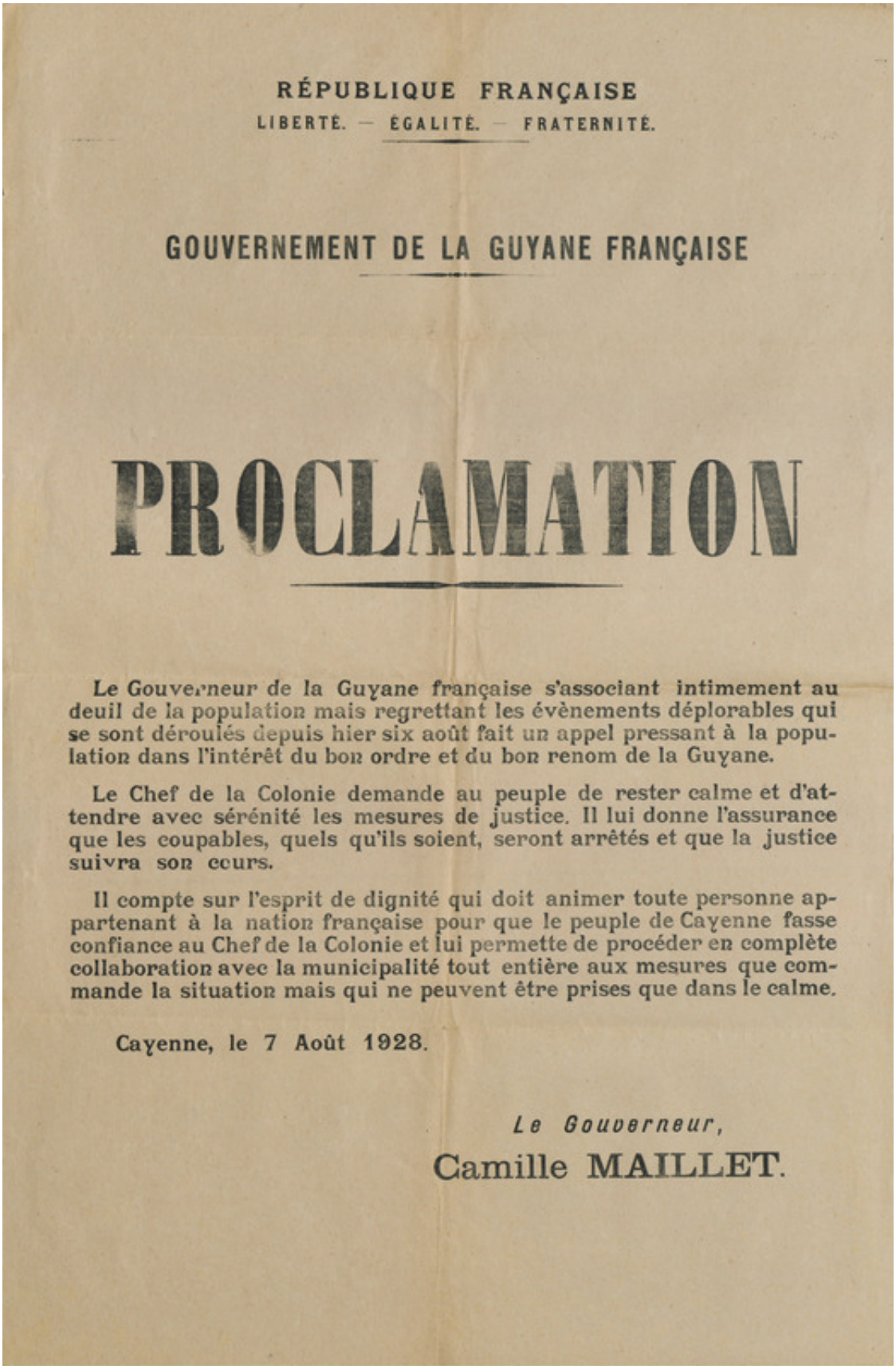


RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ. — ÉGALITÉ. — FRATERNITÉ.

GOUVERNEMENT DE LA GUYANE FRANÇAISE

# PROCLAMATION

Le Gouverneur de la Guyane française s'associant intimement au deuil de la population mais regrettant les évènements déplorables qui se sont déroulés depuis hier six août fait un appel pressant à la population dans l'intérêt du bon ordre et du bon renom de la Guyane.

Le Chef de la Colonie demande au peuple de rester calme et d'attendre avec sérénité les mesures de justice. Il lui donne l'assurance que les coupables, quels qu'ils soient, seront arrêtés et que la justice suivra son cours.

Il compte sur l'esprit de dignité qui doit animer toute personne appartenant à la nation française pour que le peuple de Cayenne fasse confiance au Chef de la Colonie et lui permette de procéder en complète collaboration avec la municipalité tout entière aux mesures que commande la situation mais qui ne peuvent être prises que dans le calme.

Cayenne, le 7 Août 1928.

*Le Gouverneur,*

Camille MAILLET.

Image

## Proclamation

# Description

Reproduction d'une affiche portant proclamation du gouverneur de Guyane à la population suite à l'annonce de la mort de l'homme politique Jean Galmot

# Informations

| | |
|---|---|
| **Extrait:** | AFFAIRE GALMOT () |
| **Provenances:** | Diocèse de Cayenne |
| **Base:** | Bibliothèque numérique Manioc |
| **Format:** | image/jpeg |

# Mots clés

AFFAIRE GALMOT

ACTE OFFICIEL

AFFICHES POLITIQUES

GALMOT, JEAN (1879-1928)

ADMINISTRATION COLONIALE

GUYANE FRANÇAISE

20E SIÈCLE

# Conditions d'utilisation

Domaine public

# Citer ce document

"Proclamation", . Extrait de: *Affaire Galmot*, GUYANE FRANÇAISE , , . Bibliothèque numérique Manioc consulté le 31 octobre 2026. Lien: HTTP://WWW.MANIOC.ORG/IMAGES/FRA111490025I1.

© Manioc 2022 - Tous droits réservés